

Le choix du siège

La section 2 permet au personnel non-ergothérapeute de déterminer si le client a besoin d'un siège de bain et d'identifier lequel répond à ses besoins. Cette section est construite comme un algorithme clinique, soit « un ensemble de règles qui, si on les suit bien, produiront automatiquement la bonne réponse » (p. 544, Lindsay et Norman, 1980) [15]. Ainsi, elle comprend une suite de questions qui abordent l'occupation, la personne et l'environnement. Seuls les éléments essentiels à la prise de décision pour un « cas simple » et pour les sièges de bain couramment utilisés avec cette clientèle sont inclus.

Lors de la résolution d'un problème (dans notre cas, identifier l'équipement au bain), la formulation de solutions possibles peut s'appuyer sur deux types de tactiques cognitives : heuristique ou algorithmique (Lindsay et Norman, 1980). Avec la tactique heuristique, le solutionneur trouve des analogies entre la situation problématique actuelle et des situations antérieures dont il connaît la solution. Il utilise alors ses habiletés à reconnaître les similitudes et emploie des subterfuges pour identifier les solutions qui se sont avérées efficaces lors des problèmes précédents. Avec une tactique heuristique, qui n'assure pas le succès, le solutionneur peut gaspiller temps et énergie avec des informations qui se révèlent accessoires. Dans les situations cliniques complexes, l'ergothérapeute a recours à des tactiques heuristiques pour résoudre le problème rencontré.

Toutefois, Hagerton (1996) suggère qu'un professionnel de la santé qui rencontre un problème familier et routinier utilise des automatismes pour le résoudre [16]. En d'autres termes, dans un « cas simple » de besoin d'équipements au bain, l'ergothérapeute a recours à une tactique algorithmique pour identifier la bonne recommandation. Le personnel non-ergothérapeute qui dispose d'un algorithme clinique qui reproduit le raisonnement de l'ergothérapeute, n'a pas à rechercher des indices ou encore, des analogies entre la situation problématique actuelle et des situations antérieures. Par exemples, le « niveau d'initiative », la « dominance » et la présence d'un « lavabo sur colonne » sont des éléments que l'ergothérapeute peut prendre en considération avant de recommander un équipement. Cependant, dans une méthode algorithmique, ces informations sont superflues parce qu'elles ne modifient pas systématiquement la recommandation. En effet, la sélection de l'équipement ne sera pas modifiée si le client présente peu ou beaucoup d'initiative, qu'il soit droitier ou gaucher, ou encore que le lavabo soit sur colonne ou dans une vanité. Par contre, des « signes de fatigue » indiquent que le client devra utiliser un siège qui offre un dossier.

Par conséquent, les éléments essentiels au choix du siège, ou indicateurs, ainsi que les questions retenues pour les mesurer sont présentés au tableau 1. Ils sont issus de la synthèse de l'information recueillie lors du recensement des outils québécois et de la consultation d'ergothérapeutes qui ont une pratique régulière dans ce domaine.

